APERÇU DU FONDS

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Programme Épargne et Retraite IAG

FONDS HYBRIDE DIVIDENDES CROISSANCE 75/25

Information au 31 décembre 2022

À compter du 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés ne sera plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

EN BREF

Date de lancement PER IAG : 4 janvier 2011
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Valeur totale du Fonds : 81,1 millions $
Nombre d'unités en circulation : 4 807 388
Taux de rotation du portefeuille : 9,39 %
Investissement minimal : 25 $

Option de garantie	RFG[2]	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,49 %	16,89 $
Série Classique 75/75 Prestige[1]	2,04 %	17,45 $
Série 75/100	2,71 %	16,53 $
Série 75/100 Prestige[1]	2,17 %	17,18 $
Série Ecoflex 100/100	2,80 %	16,47 $
Série ÀVIE	2,80 %	16,47 $

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités de la catégorie IA Clarington Dividendes croissance et du Fonds Industrielle Alliance Obligations. Les fonds sous-jacents sont combinés afin de demeurer près de la composition du portefeuille cible de 75 % - 25 %.

Les principaux titres du Fonds

Catégorie IA Clarington dividendes croissance, série I		75,63%
Banque Royale du Canada	6,20 %	
La Banque Toronto-Dominion	5,20 %	
Enbridge Inc.	4,72 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,09 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,88 %	
Brookfield Corp.	2,86 %	
Financière Sun Life inc.	2,83 %	
Canadian Natural Resources Ltd.	2,71 %	
TC Énergie corp.	2,71 %	
Rogers Communications Inc.	2,71 %	
Total	**35,91 %**	
Fonds Industrielle Alliance Obligations		24,54%
Total		**100,17%**

Nombre total de titres : 75

Composition du Fonds Catégorie IA Clarington dividendes croissance

Actions canadiennes	84,43 %
Actions américaines	9,35 %
Court terme et autres	3,34 %
Fiducies de revenu	2,88 %
Total	**100,00 %**

Composition du Fonds Industrielle Alliance Obligations

Sociétés	38,45 %
Provinces	25,70 %
Canada	20,46 %
Municipalités et octroyées	6,72 %
Court terme et autres	5,98 %
Obligations étrangères	2,69 %
Total	**100,00 %**

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche le produit de dividendes réguliers avec la possibilité d'une croissance du capital à long terme tout en maintenant une plus faible exposition à la volatilité
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	■			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.
Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds.*

[1] Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 2.7 du Contrat individuel de rente à capital variable Programme Épargne et Retraite IAG.
[2] iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2022, la renonciation s'est établie à 0,10 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75 du PER IAG. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 $ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement PER IAG si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 610 $. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,88 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

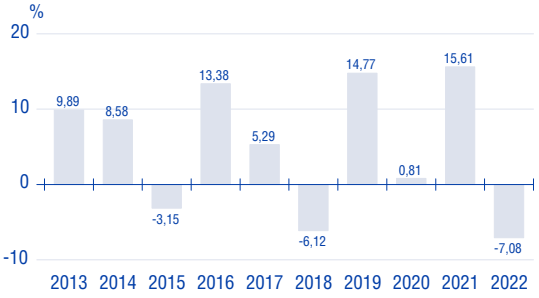

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.
Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.
L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1re année 5,5 % 2e et 3e années 5,0 % 4e et 5e années 4,0 % 6e année 3,0 % 7e année 2,0 % Après la 7e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie de la Série Classique 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.
Des frais supplémentaires s'appliquent pour les options de garantie de la Série 75/100, de la Série 75/100 Prestige, de la Série Ecoflex 100/100 et de la Série ÀVIE et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,49 %	-
Série Classique 75/75 Prestige	75 %	75 %	2,04 %	-
Série 75/100	75 %	100 %	2,71 %	0,10 %
Série 75/100 Prestige	75 %	100 %	2,17 %	0,10 %
Série Ecoflex 100/100	100 %	100 %	2,80 %	0,50 %
Série ÀVIE	75 %	100 %	2,80 %	0,40 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.
Des frais de transaction de 35 $ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.
Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

HYBRIDE DIVIDENDES CROISSANCE 75/25 **Risques : A I C D**

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise une croissance du capital et des revenus d'intérêts au moyen d'investissements faits dans une combinaison de fonds d'actions et d'obligations.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir approximativement 75 % du Fonds dans un fonds d'actions correspondant et le 25 % restant dans le Fonds Industrielle Alliance Obligations. Un processus de rééquilibrage périodique permet de maintenir la répartition de l'actif du Fonds près de la répartition visée de 75 % - 25 %.